

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 avril 2016

Lieu: Salle des Fêtes

Présents : 24 adhérents, 9 pouvoirs

Excusé: Michel Tayals

Rédactrice : Claire Hugues.

Première partie

Après le mot de bienvenue du Président :

1- Rapport moral

-Annexe 1

2- Rapport financier

-Extraits

Le porte-monnaie

Aujourd'hui, nous disposons d'un **pécule de 4.688€** dont l'historique est le suivant :

A la reprise des comptes (reprise d'activités de la SDM au mois d'août 2015), il y avait en caisse 3.926€.

A la fin de l'année 2015 : 4 012€ dont :

- ✓ Crédits : 1 139€ ;
- ✓ Débits : 1 053€ (participation à l'acquisition des fresques).

A ce jour, le 2 avril 2016 : 4 688€ dont :

- ✓ Crédits : 782€
- ✓ Débits : 128€

SDM - AG du 2 Avril 2016

La SDM compte 83 adhérents et enregistre 4 nouvelles adhésions ce jour.

Les 2 rapports ont obtenu le quitus à l'unanimité.

3- Élection pour 3 postes au conseil d'administration. (art. 6 des statuts)

-Membres du CA sortants :

-Claire Hugues;
-Marc Rémond;
-Richard Sarfati.

-Candidatures présentées:

-Claire Hugues;
-Marc Rémond.

-Richard Sarfati ne souhaite pas se représenter et démissionne de fait de son poste de trésorier.

Le vote se fait à main levée. Claire Hugues et Marc Rémond sont élus à l'unanimité.
Le CA sera donc composé de 9 membres.

Deuxième partie

1.Présentation des problématiques de l'Ile de France, pour comprendre nos actions locales. Annexe 2.

2.Dossier" Les déplacements". Annexe 3

- la circulation (RD 191);
- la déviation;
- les déplacements doux;
- les sentes et chemins ruraux.

Questions et suggestions de l'assistance:

-qu'en est il de la réunion d'information publique et du référendum que la municipalité avaient annoncés? A notre connaissance cela n'est pas remis en question même s'il faut être très attentifs au périmètre et à la population qui devrait participer à ce référendum.?

-un arrêté municipal est il vraiment suivi à long terme? On peut penser, compte tenu des précautions prises par notre maire, avant de le produire, que cette volonté existe.

-au sujet des sentes, 3 possibilités s'offrent à la mairie:

- ne rien faire;
- les vendre;
- faire des choix selon l'utilité.

-après 30 ans, l'annexion des sentes est elle possible? (la SDM va se documenter pour répondre).

-il existe une application sur GPS qui vise à réglementer le passage des camions selon leur tonnage. Après validation de l'information, celle-ci sera disponible sur notre site.

3.Dossier "L'urbanisation". Annexe 4

Les trois secteurs:

- Le vallon;
- Le presbytère;
- Les bords de Guyonne.

Questions et suggestions de l'assistance:

-Que souhaite la municipalité pour les Mesnuls?

-Qui a voté le projet du presbytère et quand?

-Il est important de pouvoir accueillir les jeunes familles aux Mesnuls, mais peut on considérer qu'il y a les infrastructures pour le faire (transport, garderie,etc.....)?

-Un problème de stationnement va se poser notamment autour du presbytère. Une ou 2 places sont à prévoir par logement!

A ces questions nous répondons qu'une présence plus assidue des citoyens aux séances du Conseil municipal devrait permettre d'obtenir les réponses souhaitées. Mais la SDM ne manquera pas de les faire remonter à nos élus.

Il s'avère également que plusieurs personnes se sont étonnées d'avoir été invitées à participer à des réunions, concernant cette problématique de l'urbanisation des 3 secteurs, et d'avoir le sentiment que les décisions prises ne sont pas en adéquation avec les analyses des ateliers.

4. Dossier "La fibre". Annexe 5

La conclusion, suite à la présentation de ce dossier, c'est que notre village risque d'être marginalisé et perdre de son attractivité, avec une dépréciation des biens et la perte d'activités à forte valeur ajoutée, si cette technologie n'arrive qu'à la mairie.

Aussi, nous demandons à nos élus de ne pas accepter une solution intermédiaire, déjà insuffisante au regard des besoins actuels et surtout futur. Peut on espérer faire venir des habitants supplémentaires, avec une plusvalue sociale et économique, s'ils ne peuvent pas bénéficier des outils indispensables pour cela.

5. La communication

Un effort particulier est en cours pour rendre la SDM plus visible et accessible, en utilisant les outils de communication du 21ème siècle, sans oublier que tout le monde n'est pas équipé pour se faire et souhaite cependant bénéficier d'informations.

6. Axes de travail sous la nouvelle mandature

Sont déjà en cours et seront initialisés des dossiers sur:

- les pollutions,
- l'énergie;
- l'intérêt et la faisabilité d'une monnaie locale(à l'initiative du PNR);
- le commerce local;
- les sujets d'actualité.

Conclusion

La SDM doit encore renforcer son audience et sa capacité de travail sur les problématiques de l'environnement.

Le conseil d'administration , à l'issue de L'AGO, a élu son bureau et réparti les tâches entre ses membres:

- Président: Marc REMOND.
- Vice-présidents: Hélène ARSICAUD, Christine LAMCHA.
- Secrétaire, Secrétaire-adjoint: Claire HUGUES, Jean-François MOREAU.
- Trésorier: Chantal BOUCHARAYCHAS.
- Conseillers: Chiara COLOMBINI (urbanisation)
Daniel LEVET(en charge de la base de données)
Michel TAYALS (reportages).